

Le pays part en campagne

Lancée le 29 octobre dernier, la campagne «Le droit de savoir» appuie les revendications du Comité des parents des disparus ou enlevés de la guerre civile, et réclame le droit de la société civile à s'exprimer sur la guerre.

Rue Spears. Immeuble Ziko. Troisième étage. Un groupe de Libanais font table ronde. Des hommes, des femmes, des jeunes et moins jeunes, avocats, étudiants, chrétiens et musulmans... Le maître de séance prend la parole et ouvre la réunion: bilan de la semaine dernière, ordre du jour, programme des jours à venir. L'assistance écoute, puis tour à tour on prend la parole. On suggère, on commente, on se répartit les tâches. On décide ensemble. Les Amis du Comité des parents disparus tiennent séance. C'est là, dans ce qui fut le siège du «Collectif pour la tenue des municipales», que depuis le 29 octobre dernier, une vingtaine de personnes se réunissent chaque jeudi, à 17h. Ensemble, il s'élaborent la campagne «Le droit de savoir» pour soutenir l'action du Comité des parents des personnes disparues ou enlevées pendant la guerre. «17 000 personnes enlevées ou disparues: ce sont nos frères; les 17 000 personnes enlevées ou disparues sont les fils de ce pays; nous avons le droit de connaître leur sort; le droit de savoir» dit la brochure de la campagne.

Tous les mercredi devant le Conseil des ministres, puis devant le Parlement, les Amis du Comité se font les relais de ce droit de savoir.

Qui sont-ils? «D'anciens militants politiques, des jeunes qui ont une conscience politique ou civique avec un souci de démocratie et de justice, de simples citoyens», explique le coordinateur de la campagne, Albert Abi Azar.

Le processus est simple: faire connaître autour de soi la question des disparus, envoyer le maximum de lettres au président de la République, participer aux activités organisées par la campagne – sit-in, discussions dans les universités, les clubs culturels – dans tout le pays.

«En fait, reprend Albert Abi Azar, la campagne pour les municipales a joué le rôle de détonateur. Dans la conscience populaire, on a vu qu'il était possible d'agir, de faire quelque chose. Le Comité des parents des disparus ou enlevés dont l'action s'essouffait en a profité et a contacté ses amis, des gens qui les soutenaient dans leur cause.»

La campagne reprend donc les revendications premières du Comité:

La constitution d'une commission officielle chargée de déterminer le sort des personnes enlevées ou disparues entre 1975 et 1990 et la publication



Un sit-in tous les mercredis, devant le Conseil des ministres, devant le Parlement

«On va peut-être avoir notre mot à dire pour clore la guerre»

des résultats des recherches dans un délai d'un an à partir de la date de sa constitution; l'adoption d'un régime de protection sociale pour les parents des personnes enlevées ou disparues; la proclamation du 13 avril «journée nationale pour la Mémoire» et l'édification d'un monument symbolisant la personne enlevée, en hommage à toutes les victimes de la guerre pour dénoncer les malheurs qu'elle a occasionnés.

Elle se donne aussi pour but d'élargir la cause à l'ensemble de la société. Pour faire entendre les revendications du Comité des parents à l'Etat libanais. Mais aussi parce que c'est toute la société qui se trouve concernée.

Si la question des disparus, présente dans la vie quotidienne de ces 17 000 parents, touche près de 10% de la population libanaise, elle implique l'ensemble de la société. «On a terminé la guerre par un arrangement qui a ignoré totalement la population civile et l'a affaiblie, poursuit Albert. Les autorités ont refermé le couvercle, il y a eu un désintéressement général. Mais les gens n'oublent pas la guerre, il l'abordent tous les jours.»

Signe de cette implication, les soutiens se multiplient. Un mois à peine après le début de la

campagne, près de 200 associations ont exprimé leur solidarité: des organisations de droits de l'homme (Commission des droits de l'homme, Amnesty international) mais aussi des médias qui publient gratuitement les communiqués. Dans tout le pays, des comités locaux se créent autour d'associations qui ignorent les lignes de clivages politiques et confessionnelles. Pour éviter toute récupération politique ou confessionnelle, la campagne a fixé un plafond pour les dons (1000 \$).

«On s'aperçoit que les gens ont beaucoup à dire dès qu'on les sollicite. Le Comité, les Amis et les médias impliqués reçoivent, chaque jour, des appels de personnes qui désirent se joindre à nous.* A travers cette campagne, on permet finalement aux gens de s'exprimer, reprend Albert Abi Azar. Peut-être allons-nous avoir notre mot à dire pour clore la guerre.»

Depuis le 29 octobre, plus de 3000 lettres ont été envoyées au président de la République.

Depuis le 29 octobre, les Amis reçoivent des appels quotidiens de familles qui ont perdu un des leurs.■

«Le droit de savoir: 03/706685»